



# L'Agglo-Muretain



Depuis le 1er janvier 2017, l'Agglo réunit 26 communes et regroupe plus de 119.000 habitants

Les services à la population sont au cœur du projet de l'ensemble des élus communautaires, avec la volonté d'offrir **la même qualité de services et d'équipements à tous les habitants du territoire:**

- \* des activités interclasses (ALAE)
- \* des centres de loisirs (ALSH)
- \* un service de collecte sélective de déchets ménagers
- \* un service de restauration scolaire
- \* des crèches, halte-garderies, multi-accueils
- \* des piscines...

## Les compétences communautaires

La loi impose 4 compétences obligatoires

- \* Aménagement de l'espace communautaire
- \* Equilibre social de l'habitat
- \* Développement économique et Transports
- \* Politique de la ville

L'Agglo-Muretain a choisi en plus des compétences optionnelles

- \* Environnement et cadre de vie
- \* Piscine
- \* Voirie
- \* Petite enfance
- \* Enfance
- \* Restauration

## Les élus communautaires de Pins-Justaret



***Philippe GUERRIOT***

Délégué communautaire

chargé du développement économique  
zone Sud



**Claudine GAMBET**

*Déléguée communautaire*

<http://www.agglo-muretain.fr> 